

Le Pennois

Janvier 2005 | n°104

www.pennes-mirabeau.org

Enfants handicapés Bienvenue à l'école !

P7



EMPLOI

Naissance du
markéthon

P6

SÉCURITÉ

Un contact local
pour prévenir la
délinquance



P4

VIE LOCALE

Le téléthon
s'installe dans le
succès



15 et 16 janvier
Dr Demet
La Gavotte.....04 91 09 00 00

22 et 23 janvier
Dr Amiel
Les Pennes-Mirabeau.....04 42 02 86 66

29 et 30 janvier
Dr Balzano
La Gavotte.....04 42 02 96 39

5 et 6 février
Dr Soliva
La Gavotte.....04 91 96 13 00

Maison médicale Marseille Nord

Consultation située à proximité du service des Urgences de l'hôpital Nord de Marseille
.....04 91 96 49 59
Un médecin généraliste est à votre disposition du lundi au vendredi de 16h00 à 19h30, les samedis, dimanche et jours fériés de 10h00 à 20h00 et durant les vacances scolaires de 14h30 à 20h00. Une assistante sociale peut vous recevoir pour faciliter l'ouverture de vos droits sociaux.

Permanences mairie

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte.
Hotel de ville.....04 42 02 24 24
Mairie annexe.....04 42 10 62 92

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30.
Palais de justice
Place Verdun 04 42 21 72 30
Aix-en-Provence.....04 42 21 72 30

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés.
Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie
.....04 42 91 93 95
MJD (lundi et mardi matin) :
bât i2, 2 rue Raoul Follereau
.....04 42 20 90 32

OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1er jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 à l'Hôtel de Ville pour les mois impairs et à la mairie annexe de La Gavotte pour les mois pairs
.....04 42 02 24 24

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à l'Hôtel de ville le 1er et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous
.....04 42 02 24 24

CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 19 janvier à l'Hôtel de ville, de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous
.....04 42 02 24 24

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Philippe Barrau, attaché parlementaire, reçoit à la mairie annexe de La Gavotte sur rendez-vous le 4ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 10h30
.....04 42 65 44 44

Actions sociales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.....04 42 10 62 92

Le CCAS peut vous renseigner sur une série de mesures mises à votre disposition par la commune ou ses partenaires sociaux :

- demi-tarif cantine,
- gratuité des transports scolaires,
- chèque d'accompagnement personnalisé,
- secours d'urgence,
- téléassistance,
- Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)
- placement en maison de retraite,
- aide ménagère...

PERMANENCE PUERICULTRICE

Permanence au Centre social le 3e lundi du mois de 10h00 à 12h00
Centre social.....04 91 51 08 60

DELEGUE CONSEIL

Le délégué conseil de la Sécurité sociale reçoit à la mairie annexe du chef-lieu au 15 Av. Victor Hugo, les jeudis de 14h30 à 15h30.

DON DE SANG

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles vous souhaite une bonne et heureuse année et espère vous recevoir nombreux lors des prochaines collectes qui auront lieu le vendredi 14 janvier de 15h à 19h30, salle de la mairie de la Gavotte et le samedi 12 février de 8h à 12h30, salle de danse aux Pennes-Mirabeau.

Emploi / logement

ASSEDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane.
Le Gabian du Moulin
Avenue René Dubois BP 77
13721 MARIIGNANE
Cedex.....0 811 01 01 13

Horaires

Matin : accueil libre de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.
Après-midi : accueil sur rendez-vous de 12h30 à 15h00 du lundi au jeudi.

MISSION LOCALE

Parc St Georges, bât.B
La Gavotte.....04 91 51 17 70
Informations sur la recherche d'emploi, la

formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et sur rendez-vous les mercredis et vendredis avec un conseiller en insertion.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La C.A.F. propose un téléservice sur internet à l'attention des étudiants. Sur **www.caf.fr**, les étudiants peuvent saisir directement leur demande d'aide au logement et imprimer leur dossier personnalisé.

Renseignements

DECHETTERIE

La déchetterie du Jas de Rhôdes fonctionne tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ainsi que le dimanche de 9h00 à 12h00.

Elle accepte les débarras de cave, encombrants, déchets verts (sauf les souches), cartons, plastiques, ferraille et gravats (jusqu'à 2 tonnes/mois, au-delà un tarif sera appliqué). A noter que pneus, batteries, piles, pots de peinture, amiante, fûts (même vides), huile de vidange sont refusés. Il faut impérativement vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile (quit-tance EDF...) et vous présenter à l'accueil.

Enquêtes INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalisera prochainement deux enquêtes par sondage : "Conditions de vie", du 3 janvier au 28 février 2005 et "Emploi en continu 1er trimestre 2005", du 10 janvier au 19 avril 2005. Les ménages désignés par le sort pour répondre au questionnaire seront avisés par lettre du passage des agents.

Agenda

Concours de belote contrée suivis d'un apéritif organisés par "La Boule contrée" de La Gavotte les :

- vendredi 21 janvier à 14h
 - vendredi 18 février à 14h
 - vendredi 18 mars à 14h
- Contact Jo Picconi : 04 42 02 90 67

Services techniques

Une nouvelle balayeuse



Techniques de la commune nous explique : "D'abord, elle possède une plus grande capacité de stockage dans la cuve de déchets, donc elle nous permettra de nettoyer des zones plus étendues sans avoir besoin de vider. Nous augmenterons notre capacité d'intervention. Ensuite, son aspiration est bien meilleure. Nous pourrions par exemple l'utiliser pour dégager des gravats et nettoyer un chantier de voirie. Enfin, et même si ce n'est pas sa destination principale, elle pourrait nous donner la possibilité de nettoyer des avaloirs d'eau pluviale".

> 140 000 euros, c'est le prix de la nouvelle balayeuse dont viennent de se doter les services techniques de la commune. Cet engin est plus performant dans bien des domaines que ceux précédemment utilisés. Jean-Louis Palay, Directeur des Services

techniques de la commune nous explique : "D'abord, elle possède une plus grande capacité de stockage dans la cuve de déchets, donc elle nous permettra de nettoyer des zones plus étendues sans avoir besoin de vider. Nous augmenterons notre capacité d'intervention. Ensuite, son aspiration est bien meilleure. Nous pourrions par exemple l'utiliser pour dégager des gravats et nettoyer un chantier de voirie. Enfin, et même si ce n'est pas sa destination principale, elle pourrait nous donner la possibilité de nettoyer des avaloirs d'eau pluviale". Ce nouveau véhicule est d'ores et déjà à l'oeuvre. ■

Urbanisme

Le Plan de Prévention des Risques Inondations est lancé

> Après une phase de consultation des entreprises spécialisés dans ce domaine d'étude, la Ville des Pennes-Mirabeau et la société CETE Méditerranée ont lancé la démarche menant à l'établissement d'un Plan de Prévention des Risques Inondations. Depuis le 1er janvier, l'enquête de terrain est commencée avec notamment les consultations de certaines personnes concernées par le problème des zones inondables. Elle sera suivie de relevés complémentaires de géomètre. Au total, l'opération devrait durer six mois avant de déboucher sur une nouvelle vision de l'inondabilité de certaines parties des Pennes-Mirabeau. ■



Editorial

L'État parle mais ne donne rien

Le dossier du Pennois de ce mois de janvier éclaire une action particulière de notre commune en faveur de l'intégration des personnes handicapées. Avec 6 auxiliaires de vie scolaire, ces agents de la commune qui permettent grâce à leur action quotidienne à des enfants handicapés de vivre une scolarité quasi normale, Les Pennes-Mirabeau montrent l'exemple dans ce domaine.

Je me permets de rappeler que cette lutte pour faciliter la vie des handicapés est un des grands chantiers ouverts par Jacques Chirac, lors de sa réélection. Malheureusement, sur ce sujet comme sur bien d'autres la parole de l'État ne vaut pas engagement financier. C'est la commune qui par exemple sur ce dossier, supporte la charge financière de cette action. Dans le même ordre d'idées, ce Pennois vous explique qu'un Contrat Local de Sécurité vient d'être signé avec l'État. Là encore, pour le faire fonctionner, donc pour mieux assurer la sécurité des Pennois, quel financement de l'État ? Rien.

Sans parler bien-sûr du véritable commissariat qui nous a été promis et qui, malgré notre mobilisation, est passé aux oubliettes.

Sans parler du désengagement de la poste, sans parler des lois de décentralisation... De nombreuses collectivités locales sont obligées d'augmenter leurs impôts, vous devinez pourquoi ?

Permettez-moi enfin de vous souhaiter une très heureuse année 2005, pleine de santé et de joies dans une commune où il continue de faire bon vivre.

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau

Feux du 24 juillet

Le Préfet autorise l'intervention sur des terrains privés

L'incendie du 24 juillet dernier dit "feu de Velaux" a dégradé de nombreux terrains justifiant la mise en œuvre de travaux d'urgence. Ces interventions concernent en partie des parcelles, non closes, appartenant à des particuliers. Aussi le Préfet a pris un arrêté autorisant les agents publics et les entreprises mandatées à pénétrer sur ces terrains pour y réaliser des travaux de sécurité et de prévention indispensables.

Emploi

Avez-vous le pied marin?

Vous avez entre 18 et 30 ans, un diplôme ou pas du tout. La Marine Nationale propose cette année plus de 4000 emplois répartis sur 36 métiers différents. Pour tout renseignement, s'adresser au :

Bureau d'information sur les carrières de la Marine, 28 rue des Catalans 13998 Marseille Armées.
Tel : 0 810 501 501 ou
04 91 57 78 39.

Scolaire

Une journée portes ouvertes sera organisée par le groupe scolaire Saint-Elisabeth le 22 janvier de 10h à 16h.

Culture

Dès ce mois de janvier 2005, la médiathèque Albert Camus et la bibliothèque de La Gavotte adoptent de nouveaux horaires d'ouverture.

Bibliothèque :

lundi : 15h30-17h30
mercredi : 8h-12h et 13h30-18h30
jeudi : 15h30-18h30
vendredi : 15h-18h30
fermeture le samedi

Médiathèque :

lundi : 15h30-17h30
mercredi : 8h-12h et 13h-18h30
jeudi : 15h-18h
vendredi : 15h-18h30
samedi : 9h-12h

Renseignements : 04 42 02 95 13

Téléthon 2004

L'enthousiasme génère le succès

Les 3 et 4 décembre, sous l'égide du Pentathlon pennois, le téléthon a mobilisé nos énergies. Sous l'œil de Gérard Jugnot, parrain national de cette édition, nous avons été les choristes d'une partition gagnante, celle de la vie.



vendredi soir à la salle Tino Rossi a ouvert la voie. Bien vite suivi le samedi d'un grand programme d'animations sur le complexe Jean Roure : marché de Noël, prestations sportives et culturelles et le challenge des écoles remporté par le groupe scolaire La Gavotte Saint-Georges suivi de près par La Renardière. A noter aussi le succès de

Les pennois ont cette année encore pesé de tout leur cœur et de toute leur générosité dans la balance du téléthon. Avec plus de 22000 euros, somme qui place la ville dans le peloton de tête des villes du département, et qui ne tient pas compte des promesses personnelles, les pennois peuvent être fiers de leur implication. Succès à partager avec les associations, et les services municipaux. Il serait impossible de décrire par le menu le panel d'actions menées à bien. Le grand spectacle de variétés du

la vente des cartes de voeux originales créées par les enfants des écoles. Avant de renvoyer la balle au "tambourin" pour décembre 2005, Christiane Burger, responsable du pentathlon moderne, et coordinatrice de cette édition 2004, en dresse un bilan très positif : "Ce fut une expérience enrichissante où enthousiasme et bonne volonté se mêlent à l'action caritative dans une grande fête." Comme ils sont certains comme nous de la transparence des comptes, ils donnent volontiers pour la recherche". ■

Concours

Petits mais grands lecteurs



Michelle Bayar, Marie Melisou, Jean-Luc Luciani, auteurs jeunesse de leur état, sont intervenus auprès des écoles et des collèges en novembre dernier pour rencontrer leurs lecteurs et dialoguer avec eux. Lors du salon du livre et pour la deuxième fois consécutive, les enfants ont été nombreux à participer au concours de lecture. Ils ont été récompensés par Marie-Jeanne Diaz, Conseillère municipale, déléguée à la culture. Ont été distingués, dans l'ordre, Abdelah Kaaboun, Lauriane Sevilla, Manon Martinez pour les 7-9 ans, Nicolas Galand, Pierre Courtais, Roman Rodriguez pour les 9-11 ans, et enfin Elodie Rieu, Sahara Laater, Marin Goulet, pour les 12 ans et plus. ■

Travaux

Quoi de commun entre un vélo et un tambourin?



> **Le complexe Tino Rossi** se compose de la salle polyvalente entourée de deux terrains de sport, l'un dévolu au bicross, l'autre aménagé pour la balle au tambourin. Les adhérents des deux clubs étaient jusqu'à présent contraints de rapporter chez eux l'intégralité du matériel. Par ailleurs en cas de pluie passagère, il n'était pas possible de s'abriter et un local aménagé devenait plus

que nécessaire. La municipalité vient d'investir 175000 euros dans un local à usage des deux clubs. Ce sera le siège social des deux entités. Accessible aux personnes à mobilité réduite, le local sera pourvu de sanitaires communs, et de salles séparées pour le bon fonctionnement des deux clubs voisins. ■

Immobilier

Un pied à St Auban, l'autre à la Gavotte



Georges Cristaldi est né aux Pennes Mirabeau, de parents anciens commerçants vivant toujours sur la commune ainsi que sa soeur. "Avec Nadia, ma compagne, nous adorons la mer, tout ce qui concerne les bateaux." Ils sont tous deux responsables de deux agences immobilières. L'une est à St Auban (04) et l'autre récemment installée à La Gavotte. De quoi faire fréquemment le grand écart entre les Alpes de Haute Provence (St Auban est réputée pour le vol à voile) et les Pennes non loin de la grande bleue, pour hisser la grande voile.

Cristaldi Immo 112 avenue François Mitterand
Tel : 04 91 51 49 85

Premiers secours

Je sais ce qu'il faut faire !



> **Que faut il faire** lorsqu'on est témoin d'un accident ? Et surtout que ne faut-il surtout pas faire ? 20 jeunes lycéens de la commune ont suivi un stage de premier secours pendant les vacances de Noël dans le cadre du Contrat Educatif

Local (CEL). Ce stage réservé aux 16-20 ans s'est déroulé à la caserne des pompiers et les formateurs ont consacré un jour et demi à expliquer le geste qui sauve, et la théorie et la pratique des premiers secours. Le coût du stage (54 euros par personne) a été financé en grande partie par le CEL. A l'issue de la formation, chaque jeune a reçu l'Attestation de Formation aux Premiers Secours. ■

Assurances

Rappel en photo de l'ouverture du Cabinet GMASS Mouren



153 avenue François Mitterand
tel : 04 91 65 28 47 ou
06 76 98 35 97



Sécurité

Un document 6 fois signé

Police, justice et administration mènent une action concertée pour prévenir la délinquance.



la mairie, explique : “Cela représente plus d'un an de travaux pour que tous les acteurs de la sécurité, dont les associations sur le terrain, les polices municipale et nationale, la justice, apprennent à se connaître, à se rencontrer, à élaborer des synergies.”

Créer du lien social

Le CLS a été signé le 14 décembre dernier par le maire, qui représentait également le Conseil Général, le procureur de la République, le sous-préfet d'Aix en Provence, l'inspecteur d'Académie, et un représentant du Conseil Régional. Si les 6 signatures apposées sur le document de 80 pages concrétisent plusieurs années d'effort dans ce domaine, elles ne marquent pas la fin des travaux, car la sécurité ne se

concertée et complémentaire des différents acteurs de la sécurité : polices, justice, éducation, santé, emploi notamment. Même si les problèmes posés ne sont pas du même ordre que dans la grande commune voisine, il existe cependant ici une petite délinquance locale, avec un léger pic sur deux quartiers en particulier. Les cellules de veille ou de diagnostic créées permettent de progresser, d'échanger des informations. “Et surtout de créer du lien social, et d'apporter peu à peu des réponses concrètes, tangibles pour les pennois. En effet, le sentiment d'insécurité se crée parfois lorsqu'on n'appréhende pas exactement l'ampleur et l'exactitude des faits rapportés, conclut Odile Ciannarella.” La présence accrue des forces de police sur l'ensemble du territoire est

l'une parmi bien d'autres des réponses apportées au problème. La signature le mois der-

1 4ème commune du département au niveau démographique, avec un territoire très étendu et très morcelé, la ville est située sur l'axe Marseille Aix, et comprend la majeure partie de la plus importante zone commerciale de France. Ces caractéristiques font qu'il est légitime de se poser sereinement la question de la sécurité aux Pennes-Mirabeau. Ce droit fondamental de chaque citoyen est assuré par les services publics. Conjointement avec les habitants eux-mêmes dans le cadre des lois en

“Le CLS représente un an de travail préliminaire”

vigueur. Certaines communes dont la nôtre ont souhaité prendre le problème à bras le corps bien avant que la situation ne devienne critique et établir un Contrat Local de Sécurité (CLS). Régi par une circulaire ministérielle de 1997, un CLS permet d'organiser un partenariat actif et permanent entre tous les acteurs locaux de la sécurité. Odile Ciannarella, responsable de la politique de la ville à

décide pas par contrat ni par une loi. “A intervalles réguliers, souligne Eliane Garnier, élue notamment chargée du CLS, le diagnostic local de sécurité dresse le bilan de la délinquance, des incidents recensés dans les établissements scolaires, la population exposée, la connaissance des victimes, le sentiment d'insécurité à ne pas confondre avec l'insécurité elle-même.” Un CLS permet une action

rien du Contrat Local de Sécurité est un grand pas en avant, et un encouragement à continuer à mener des actions positives dans les différents quartiers de la ville. Actions positives et à renouveler, menées conjointement sur le terrain par tous les acteurs, avec des objectifs mesurables quantitativement et qualitativement : c'est ce qu'il faut retenir du Contrat Local de Sécurité. ■



Markethon

14 pennois ont levé les barrages

Le 21 octobre dernier, la Mission Locale s'inscrivait pour la première fois dans l'opération nationale du "markethon". Bilan positif de la manifestation pennoise.



Les participants au markethon avaient été sélectionnés sur des critères simples par la Mission Locale, aidée du CCAS, de la municipalité, de la Communauté du Pays d'Aix et de l'ANPE : la date d'inscription à l'ANPE de 0 à 12 mois, et le public RMiste inscrit depuis la même durée. Total : 390 personnes invitées à assister à une réunion d'information expliquant le principe du markethon : démarcher en petits groupes les entreprises locales pour récolter un maximum de promesses d'embauche, indépendamment des profils de chacun. Un certain nombre des personnes sollicitées n'était peut-être pas disponible ce jour là ou avait opté pour des méthodes de recherche d'emploi plus individuelles. Au final, 14 pennois ont joué le jeu et ont accepté de devenir les markethoniens d'un jour. Après une collation qui avait surtout

pour but de créer des liens, les groupes s'élançant sur les deux terrains choisis : les zones de Plan de Campagne, et de l'Agavon, sur lesquelles toutes les entreprises ciblées avaient été prévenues de l'arrivée des markethoniens. "J'ai eu l'impression d'un bien meilleur accueil de la part de ceux qui au moins une fois dans leur vie ont été au chômage, confie Corinne, 42 ans".

Pour Johanna, 23 ans, "c'était un excellent entraînement, qui m'a apporté une meilleure connaissance du tissu local".

Echange et solidarité

Même chose du côté de Fabrice, 26 ans, qui déplore toutefois que la plupart des emplois proposés sur la zone de Plan de Campagne soient de type précaire. Alain, 36 ans, animateur socio-culturel :

"les échanges ont été sympas entre markethoniens d'une part, et avec les entreprises d'autre part puisque la plupart des responsables ont pris le temps de nous expliquer leur activité et leurs besoins".

Raymond, Bernard, et Renée, confient facilement que la démarche en groupe leur a permis tout au moins de vaincre un peu leur trac. Positif !

Du côté des entreprises, il est vrai que la plupart ont joué le jeu et ont réservé un bon accueil aux petits groupes motivés. "J'encourage ce genre de démarche, confirme François Plé, responsable du laboratoire de métrologie Trescal-Metrotech. Le contact sans intermédiaire permet de gagner beaucoup de temps de part et d'autre". Francis Tramon, directeur de l'agence Loire Industries, ajoute : "Je n'ai pas en ce moment de poste à pourvoir, mais dans la mesure où ils font cette démarche, la moindre des choses me semble être de les recevoir, et de les écouter".

Bilan des opérations : les participants ramenaient le soir même dans leurs filets 59 promesses d'embauche, dont 33 en contrat à durée indéterminée. Debriefing enthousiaste à la salle Tino Rossi. Il faut savoir que ces promesses sont rassemblées avec celles des autres villes du Pays d'Aix concernées par le markethon. Ensuite la totalité des promesses d'embauches a été notifiée aux seuls markethoniens. Selon les statistiques, 60% de ces promesses se concrétisent dans les semaines qui suivent l'opération.

"On ne peut que féliciter nos participants pour leur dynamisme et leur courage, précise Valérie Sokikian, de la Mission Locale. La journée a été porteuse pour tous les acteurs de la manifestation et souhaitons que l'année prochaine, encore plus de demandeurs d'emploi soient moteurs de cette belle journée d'échange et de solidarité". ■

Enfants handicapés Bienvenue à l'école !

L'intégration d'enfants handicapés dans des écoles "classiques" est forcément un pari. Aux Pennes-Mirabeau, il s'agit d'une (bonne) habitude en raison notamment de la compétence et du dévouement des auxiliaires de vie scolaire qui accompagnent les enfants souffrant d'handicaps en milieu scolaire.



Pauline a huit ans. L'âge de l'insouciance. Pourtant, à l'heure de la récréation dans la cour de l'Ecole des Amandiers, elle reste assise. Comme tous les jours. Atteinte d'infirmité motrice cérébrale, elle ne quitte jamais son fauteuil roulant. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir en permanence le sourire aux lèvres, heureuse d'être là, parmi ses copains qui courent autour d'elle, la considérant comme une amie parmi d'autres... même si elle ne sera jamais comme les autres. Pauline ne peut, en effet, se servir ni de ses membres inférieurs, ni supérieurs. "Moi, je l'admire pour son courage et sa joie. Elle rigole tout le temps !", dit un élève de sa classe de CE1. Effectivement, Pauline est l'exemple même de l'intégration réussie d'un enfant handicapé en milieu scolaire "classique". Un exemple qui n'est pas unique dans notre ville puisque quatorze jeunes

Un personnel compétent

Les six auxiliaires de vie scolaire (AVS) intervenant dans les écoles pennoises accompagnent, chacune, un enfant handicapé dans son quotidien d'écolier. Le cas de Laurence Potiron étant particulier puisqu'elle est associée à un enfant, mais intervient également pour tous les élèves de la CLIS (Classe d'intégration scolaire) de l'Ecole de La Gavotte. Toutes ces auxiliaires sont des agents municipaux ayant besoin d'un agrément délivré par la Commission d'intégration scolaire. Même s'il n'y pas de règle absolue, les duos AVS/enfant handicapé sont modifiés tous les deux ans. Quoi qu'il en soit, ils sont très suivis : tous les trimestres, l'équipe pédagogique (responsable d'établissement, enseignant(e), AVS), équipe de soin, parents et psychologue de l'Education nationale se réunissent pour effectuer un point sur l'enfant concerné. Enfin, il est à noter que les AVS, quand il leur reste du temps de travail à effectuer, guident les enfants handicapés dans les centres aérés, le mercredi ou pendant les vacances scolaires. Un nouvel atout pour réussir l'intégration. ■

Pennois atteints d'handicaps divers, sont ainsi répartis dans différentes écoles maternelles et primaires de la commune. "Pauline suit les mêmes cours que ses camarades de classe grâce à sa volonté, son envie d'apprendre et au soutien constant que lui apporte Laurence Olives", indique Isabelle Blain, directrice de l'Ecole des Amandiers.

Au service des enfants

Laurence est, en effet, une des six AVS exerçant dans les établissements scolaires des Pennes-Mirabeau. Un sigle signifiant auxiliaires de vie scolaire ; il s'agit d'agents municipaux aux qualités multiples qui accompagnent les enfants handicapés dans leur quotidien d'écolier. Assise à côté de Pauline pendant les heures de cours, Laurence Olives tape sur un ordinateur les leçons du jour qu'elle remettra le soir aux parents afin que la petite fille puisse également travailler avec eux. "Bien que très proches des enfants, ces auxiliaires de vie scolaire sont là pour



aider l'enfant handicapé et l'enseignante dans son apprentissage. Elles ne remplacent pas les mamans”, précise Yolande Cousserans, psychologue de l'Education nationale, chargée du secteur des Pennes-Mirabeau. Laurence Olives qui exerce depuis sept ans et s'occupe pour la deuxième

me à sa façon : “Je suis bien ici. J'ai des copains et des copines. J'adore la lecture, les maths et Laurence m'aide. Je l'aime beaucoup. En plus, je la trouve très belle !”. Isabelle Blain est épatée par la petite fille : “Etre avec les autres enfants lui fait un bien fou... et à eux aussi ! Ils la sentent fra-

“Avec six auxiliaires de vie scolaire, les Pennes-Mirabeau sont un exemple”

me année consécutive de Pauline, confirme : “Nous nous attachons beaucoup à ces enfants, mais nous gardons en tête que nous devons les aider dans leur intégration scolaire. Nous sommes là pour ça. D'ailleurs, j'agis avec elle comme avec un enfant valide. Cela me semble essentiel”. Cependant, il est évident que certains exercices nécessitant de la manipulation lui sont impossibles, mais l'émulation aidant, elle fait des progrès constants dans de nombreuses matières comme la lecture. Pauline, avec son sourire radieux et malgré ses difficultés d'élocution, l'expri-

me, ils la protègent et cette vie ensemble leur permet d'apprendre et comprendre la différence”.

La réussite de la CLIS

A l'Ecole de La Gavotte, l'impression est au moins aussi forte. Ici, toute une classe, la CLIS (Classe d'intégration scolaire), est intégrée dans l'établissement. Physiquement d'abord puisqu'elle se situe entre une classe de cours préparatoire et la bibliothèque. De plus, quatre des huit élèves de la CLIS, souffrant de différents

QUESTIONS À...

Dominique Bucci, adjoint au maire, délégué à l'Education

L'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire semble être une des priorités de l'équipe municipale.

Effectivement, nous sommes à la pointe dans ce domaine. Avec six auxiliaires de vie scolaire, notre ville est un exemple. Il est vrai que la politique du maire est d'essayer d'intégrer le maximum d'enfants handicapés, que ce soit à travers une intégration individuelle ou via la CLIS. Ainsi dès qu'il y a un besoin, nous tentons de faire agréer un agent municipal susceptible de devenir auxiliaire de vie scolaire.

Pourquoi s'agit-il d'agents municipaux ?

Tout simplement parce que leur salaire est entièrement pris en charge par la Ville ! Logiquement, l'Education Nationale devrait fournir des auxiliaires, mais, comme souvent, entre les annonces et les moyens il y a un gouffre. C'est donc la collectivité locale qui finance et, pour l'instant, nous assumons car le bien-être de l'enfant, la qualité de l'enseignement et l'intégration avec les autres écoliers nous paraissent essentiels.

Vous dites “pour l'instant”, cela signifie-t-il qu'à terme, le nombre d'auxiliaires de vie scolaire pourrait être remis en cause ? Vous savez, le budget de l'Education de la municipalité n'est pas extensible à vie. Si l'Education Nationale ne nous suit pas, le problème peut se poser un jour. Mais, pour le moment, il n'est pas question de ne pas répondre à la demande d'intégration d'un enfant handicapé qui trouve aux Pennes-Mirabeau ce qu'il lui faut pour progresser. J'en profite, d'ailleurs, pour souligner le fantastique travail quotidien mené par les auxiliaires de vie scolaire et l'ensemble du service Éducation de notre commune. ■



handicaps, se rendent régulièrement dans les autres classes pour assister à des cours de lecture par exemple tandis que des enfants valides rejoignent la CLIS. Des échanges très bénéfiques pour tous. "Le but n'est pas de faire ignorer les différen-

ces aux enfants, mais bien de vivre et apprendre collectivement, quelle que soit justement cette différence. Ils sont tous des enfants !". Laurence Potiron, AVS depuis treize années, sait de quoi elle parle car elle officie au sein de la CLIS



depuis quatre ans. A elle de seconder l'institutrice de cette classe dans l'application des consignes, des exercices à effectuer, etc. "Laurence est une référence pour les enfants et pour moi. Les rôles sont bien définis, mais je discute beaucoup avec elle et elle m'aide dans la gestion matérielle pour la mise au travail, pendant les exercices...", souligne Delphine Godard,

“ Etre avec les autres enfants leur fait un bien fou... et à ces derniers aussi d'ailleurs !”

remplaçante de Frédérique Amiel, la titulaire du poste mais qui termine actuellement une formation pour être enseignante spécialisée. Car enseigner à des enfants handicapés n'est évidemment pas simple. Il faut beaucoup répéter, canaliser les énergies, s'organiser quand ceux-ci doivent quitter l'école pour suivre des soins paramédicaux. "Cela peut se révéler usant physiquement et mentalement, mais ils nous donnent tellement d'amour qu'on

Les tout-petits aussi !

Aux Pennes-Mirabeau, l'intégration des enfants handicapés n'attend pas le nombre des années. Les trois crèches et la halte-garderie les accueillent, en effet, dès l'âge de 3 mois, à condition évidemment que les parents le désirent. Et ils le désirent ! "Ils nous font confiance. Que ce soit pour leur enfant ou pour eux, cette intégration est d'une utilité avérée. En outre, elle peut être une passerelle vers l'école maternelle", dit-on du côté du personnel de la halte-garderie qui reçoit, quotidiennement, quatre enfants handicapés. Dans ces quatre établissements, le personnel est donc habitué à accueillir ces petits dont la différence ne doit pas être un handicap supplémentaire. Il ne s'agit pas de formation spécifique, mais use des précieux conseils et informations fournis par des services extérieurs compétents comme le CAMPS (Centre aide médico-psychologique) ou la PMI (Protection maternelle infantile). Certes, il est évident qu'à ces âges-là, les handicaps ne sont pas - encore des barrières : les enfants commencent à peine à parler, à marcher, l'apprentissage est donc pour tous. Cependant, certains handicaps peuvent déjà être lourds, telle la cécité. Mais, qu'on se rassure, les équipes des crèches et de la halte-garderie auront toujours les gestes et les mots qu'il faut. ■

oublie cette fatigue", indique Laurence Potiron. A voir les enfants jouer ensemble dans la cour de récréation de l'Ecole de La Gavotte comme dans les autres établissements des Pennes-Mirabeau, on se dit que

l'alchimie a bien pris. Non seulement les enfants handicapés progressent dans leur apprentissage, mais les différences ne sont plus des barrières. Sa récompense, Laurence Potiron la trouve aussi dans les yeux de son fils Anthony, âgé de 9 ans, fier de savoir que sa mère travaille pour des enfants qui ont besoin d'être aidés : "Je sais aujourd'hui qu'il ne tournera jamais la tête devant un handicapé. C'est la meilleure des nouvelles". ■

Twirling Club

Le bâton va frapper très fort cette année

Après 4 ans d'existence, le club de twirling-bâton ne cesse de progresser et développe des projets ambitieux.



➤ Depuis la création en 2001 du Twirling Club pennois, Sylviane, éducateur national assure des cours hebdomadaires au complexe Monaco : "Le twirling-bâton est un sport complet qui allie la gymnastique artistique et acrobatique, l'expression corporelle et le manie-

ment ambidextre du bâton, ce qui est excellent sur le plan psychomoteur, notamment pour les plus jeunes." On ressent très vite un léger agacement chez Sylviane comme chez les autres animatrices si on évoque seulement le mot de "majorette". "La démarche est différente. Les majorettes privilégient le côté spectacle, la marche avec le bâton. Alors que pour nos athlètes, il s'agit d'une discipline à part entière, qui requiert un dépassement de soi. Notre club est affilié à la Fédération française de Twirling-bâton, elle-même agréée par le ministère de la Jeunesse et Sports". Anaïs (9 ans et demi) l'a très bien compris : "moi, ce sont les "compets" qui me plaisent. On y va pour gagner, pour progresser sur notre cahier d'évaluation. Et puis pour regarder ce que font les

autres filles, et les quelques garçons." Cette saison, la progression est évidente. De plus en plus d'adhérents s'intéressent à ce sport. Les enfants de 4 à 6 ans s'initient au mini-twirl, une section de pom pom girls vient d'être créée. Cette activité est même intégrée aux Contrats Educatifs Locaux (CEL) des écoles. Au bout du bâton, la récompense : le club pennois est même chargé d'organiser au mois de mars prochain (19 et 20 mars) sur Marseille le championnat de ligue de la fédération de twirling-bâton.

Alexane est juge national et la jeune fille semble très enthousiaste : "nous avons dépassé la trentaine d'adhérentes et adhérents, c'est signe que ce sport intéresse et se développe. Pour ma part, j'adore créer des chorégraphies, entraîner les filles à se dépasser tout en respectant leur personnalité". Pour tout renseignement sur ce sport, on peut contacter Marie-Thérèse REBOUL au 04 91 51 74 23. ■

Associations pennoises

Pluie de médailles à la Gavotte

➤ La Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et Sports a créé un diplôme en vue de récompenser les mérites acquis dans la pratique d'un sport ou dans l'aide apportée à la gestion des associations sportives. Il y a quelques semaines, dans les locaux de la Mairie annexe de La Gavotte, Jean Cabret, président du comité départemental des médaillés de la Jeunesse et des Sports récompensait en présence du maire un grand nombre de personnalités locales.

- Christian Delabre, Amédée Mosa et Angel Llovera (directeur de Coca Cola) pour leur aide à l'Amicale des Pennes Mirabeau,
- Bruno Lepers, Daniel Manca, Jean Luc Fabre pour l'ESPM Basket ball,
- Olivier Fabbri, Solange Krikor, Michel Billay pour le Vélo Club St Antoine La Gavotte,
- Christian Maestroni, Jean Louis Esposito, Hugues Granveaux, Gilbert Cigliano pour Les Archers Pennois,
- Nassim Djerrah, Olivier Duciel, Yoann Charrier pour l'ESPM handball,



- Francis Ludovina, Samuel Florimond, Jean Canton pour le Boxing Center,
- Christian Pille, Philippe Gouneaud, Jean Gouneaud, Jean Paravisini, Frédéric Chiappello, Hélène Chiappello pour le Tambourin Club. ■



Groupe pour les Pennes-Mirabeau

Notre Groupe, Pour Les Pennes-Mirabeau, souhaite en ce début d'année 2005, donner un éclairage différent de ce que peut-être l'action d'un Conseil municipal. Depuis un an et demi, ces pages Opinion permettent aux Conseillers municipaux de la majorité comme de l'opposition de s'adresser à tous les Pennois, et c'est très bien ainsi. Nous donnons notre avis sur la politique menée pour notre commune. Il est normal que nous défendions notre action et que l'opposition critique celle-ci, parfois de façon virulente. C'est la règle du jeu. Et nous l'acceptons. C'est sain pour notre démocratie. Mais ce qui est encore plus sain, c'est le caractère constructif et apaisé des débats qui se déroulent au Conseil municipal. 95 % des délibérations sont votées à l'unanimité car il en va du bon sens commun et de l'envie que tous, majorité et opposition comprises, nous avons de prendre les meilleures décisions pour Les Pennes-Mirabeau. Nous ne pouvons que nous féliciter également que, souvent, majorité et opposition travaillent conjointement lors de commissions thématiques qui aident au développement des Pennes-Mirabeau.

Ainsi, loin de l'esprit conflictuel qui parfois peut animer ces pages, il est bon de rappeler à tous les pennois que souvent nous sommes d'accord. C'est dans cet esprit de rassemblement et d'apaisement que notre groupe vous adresse ses meilleurs vœux de santé et de réussite pour l'année à venir.

Une année que nous souhaitons mettre sous le signe de la citoyenneté, non seulement parce qu'elle marquera les 100 ans de la loi de séparation de l'Eglise et de L'Etat, mais aussi pour favoriser toutes les initiatives vers un mieux vivre ensemble dans le respect des différences.

Pour les Pennes-Mirabeau

Groupe Pennes Avenir

Début décembre, le groupe Pennes Avenir rencontrait Florent Sabassier, président du Centre de Vie Régional, l'Association des commerçants de Plan de Campagne. Accompagnés d'habitants du quartier, nous désirions confronter notre vision de l'aménagement de la zone commerciale à celle du responsable commercial. Faisant abstraction des divergences sur le travail du dimanche, en ce qui concerne l'aspect purement structurel, les deux parties ont la même analyse : absence totale d'équipements, à destination des habitants, des employés, des entreprises et des clients : services de secours, forces de police, poste, crèche, restaurants d'entreprises, lieu de réunion pour les employés et les syndicats, gare. Ces aménagements rendraient ce lieu plus attractif encore, permettraient une évolution sociale et économique forte pour cette entité commerciale dont les retombées budgétaires doivent être utilisées différemment, la C.P.A se substituant peu à peu aux deux communes des Pennes et de Cabriès, pour peu que le maire de cette dernière devienne raisonnable. Dans un tout autre domaine, celui du logement, nous aimerions rappeler au représentant de l'U.M.P. qui "travaille dans l'immobilier", que sa lecture du programme local de l'habitat (P.L.H.) est, comme beaucoup de ses analyses, partielle et partielle. En effet en prenant la peine de lire ce P.L.H. (voté en conseil municipal), il aurait noté que non seulement les logements sociaux, mais aussi les logements intermédiaires et les logements à prix maîtrisés avaient été pris en compte afin que les familles aux revenus moyens puissent y accéder. Le nombre de ces logements devrait être d'environ 200 par an pour les 6 communes composant la Couronne sud de la C.P.A. Le groupe Pennes Avenir présente à toutes les pennoises et à tous les pennois ses vœux de bonheur pour 2005.

Les Pennes Avenir

UMP

Le groupe UMP du conseil municipal vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2005 et surtout une bonne santé, en déplaçant à nos amis médecins ! Vous paierez 2 % de plus sur vos impôts locaux en 2005, contrairement à ce qu'avait promis le maire. C'est bizarre, cette augmentation a été annoncée juste après le second tour des élections cantonales. Ce n'est pas la première fois que le maire ne respecte pas ses engagements : 2 exemples : le refus du permis de construire de l'école Sainte Elisabeth et l'engagement formel auprès des habitants du Chemin de Veloux qu'il n'y aurait pas de terrain réservé aux gens du voyage dans ce quartier (demandez à monsieur COTTON). Dans divers domaines, des personnes intriguées, mécontentes, outrées, dubitatives, déçues prennent contact avec moi pour me signaler certaines anomalies. Monsieur NOLASCO m'indique que fréquemment les projecteurs du stade déserté de la Voilerie restent allumés toute la nuit, mais que les abords de la salle de sport sont dans le noir total quand les parents viennent chercher leurs enfants qui s'entraînent. M. CAMPO vitupère la saleté des rues dans les Bouroumettes et ses abords. M BARBARO s'insurge contre les 2 antennes de téléphonie qui "bombardent" d'ondes sonores et vibrantes la crèche, l'école primaire, du quartier St Georges. Vous qui désirez faire connaître à vos concitoyens ce qu'ils ne liseront jamais dans le Pennois officiel, prenez contact avec moi par tous moyens à votre convenance. Je diffuserai vos informations dans le peu d'espace dont je dispose sur le Pennois et sur mon site : www.maignan.fr.st - email : michel-maignan@wanadoo.fr Portable : 06.11.58.22.20 Tel bureau : 04.91.09.01.77 - Michel MAIGNAN - Groupe U.M.P

Michel Maignan

DROITE NATIONALE

Texte non communiqué

Orchestre Symphonique du Pays d'Aix Concert du nouvel an



L'Espace Tino Rossi accueillera le dimanche 30 janvier l'orchestre symphonique du Pays d'Aix. Dès 17 heures, les 52 musiciens évoqueront Vienne en Autriche, qui fut pendant bien longtemps la capitale européenne de la musique. Et également des sorties, du théâtre, de la fête, tout ce qu'adore le public viennois. A son tour, le public pennois voudra goûter à cette viennoiserie traditionnelle qu'est le Concert du Nouvel An. Jean Pierre Borne nous entraîne avec Strauss et Gounod, Tchaïkowski et Bizet, dans un univers de danse et de bonne humeur. Une note mélomane et pleine d'entrain qui va bien à la nouvelle année.

Renseignements salle Tino Rossi : 04 42 02 92 04. ■

Programme

Gounod

Valse de Faust

Strauss

Bitte schön opus 372

A la chasse

Tik Tak polka opus 365

Le beau danube bleu

Kaiserwalzer

Accelerationen valse opus 234

Tchaïkowski

La valse des fleurs (extrait de Casse-Noisette)

Bizet

Carmen (prélude)

L'art catalan s'expose à La Gavotte



Dès le 20 janvier, on pourra découvrir dans les locaux de la mairie annexe de La Gavotte une exposition nommée "l'art catalan de l'Antiquité à nos jours". Selon Francesc Panyella, président du Cercle Catalan de Marseille, partenaire de l'exposition, "Le but essentiel est de faire connaître de La Catalogne autre chose que Barcelone et la Costa Brava. Au travers de 100 oeuvres sur papier glacé, le visiteur aura probablement l'envie de découvrir sur place les originaux et de nombreux villages intéressants à l'intérieur des terres". Les autres partenaires sont la municipalité, le Conseil général et le secrétariat des relations extérieures du gouvernement de la Catalogne à Barcelone. Pendant 15 jours, outre les grands noms que sont Dali, Picasso et autre Miro, les Pennois pourront apprécier un grand nombre de talents locaux, leur univers et leurs influences, depuis le 4ème siècle à nos jours.

Vernissage : jeudi 20 janvier à 18h. Renseignements 04 42 02 24 24 ou www.pennes-mirabeau.org ■

Syndicat d'Initiative

TOUTE L'EQUIPE DU SYNDICAT D'INITIATIVE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE !

● CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Sympathique cérémonie de remise des prix du concours de fleurissement du vieux village.

Lauréates : Mesdames Cathy De Bienassis,



Mireille Chambon, Joséphine Pili .
Ce concours sera relancé en 2005.

● PLAN DE LA VILLE

Le nouveau plan en cours de réalisation paraîtra courant 1er trimestre 2005..

● SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE

Pour fêter les 20 ans, seront exposés, du 27 mars au 2 avril 2005, les invités d'honneur des salons précédents :

Briata, Campana, Coulomb, Courchia,

Floutard, Jequel, Kakal, Roubaud, Tramond, Triolet, Van Que.

● DOCUMENTATION

3 nouveaux Topo Cyclo en Camargue.
Nouvelles documentations Stations de ski.

Renseignements

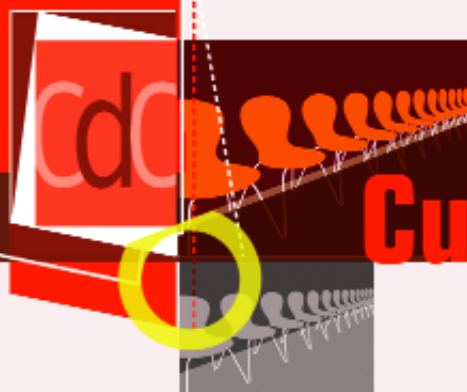
35 bis, avenue Victor Hugo

Tel : 04 42 02 55 14 - Fax : 04 42 02 94 66

Site web : syndicatdinitiative.cjb.net

Mail : syndicat.dinitiative@tiscali.fr

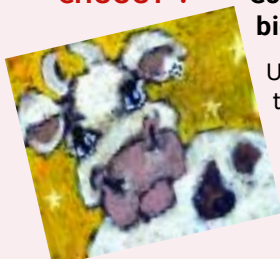
Centre de Développement



Culturel

CHUUUT !

Compagnie Loba (Littérature, Oralité et bien d'Autres)



Un spectacle poétique et clownesque pour les tous petits de 9 mois à 4 ans : il s'agit de réconcilier les enfants avec les bruits de la nuit et autres petites terreurs nocturnes qui perturbent leur sommeil et ceux de leur parent par la même occasion.

● **MERCREDI 19 JANVIER**

A La Capelane À 10h, 15h et 16h30

Conte, théâtre d'images et ritournelles
Jeune Public de 9 mois à 4 ans

Tarif B : adulte 8 euros/Cart'Opèn 6 euros
enfant 5 euros/Cart'Opèn 3 euros



ANNA PRUCNAL DIT JEAN COCTEAU

Mise en scène de Jean Mailland

Comédienne, chanteuse et femme avant tout, Anna Prucnal prête sa voix sensuelle et musicale aux mots de Cocteau, elle joue avec le public dont elle fait son principal interlocuteur pour se métamorphoser, au fil des morceaux choisis, en femme jalouse, voir délaissée, en flambeuse, en pas grand chose, en meurtrière par amour, en une redoutable menteuse...

● **VENDREDI 28 JANVIER**

Au Mini-Théâtre À 20H45

Théâtre contemporain
Tout Public

Tarif A :
adulte 11 euros/Cart'Opèn 8 euros
enfant 7 euros/Cart'Opèn 6 euros

● **VENDREDI 4 FÉVRIER**

**Au Mini-théâtre
À 20H45**

Théâtre classique

Tout Public

tarif A : adulte 11 euros/
Cart'Opèn 8 euros
enfant 7 euros/
Cart'Opèn 6 euros



LES PRECIEUSES RIDICULES

Compagnie Olinda

Deux comédiennes se sont lancées le défi de jouer seules Les Précieuses ridicules, en construisant tout devant le public. Une galerie de portraits caricaturaux/caricaturés interprétée en duo de manière magistrale.

PIERRE PERRET

Le nouveau tour de chant du référent de l'argot en France avec des nouvelles compositions mais aussi ses succès incontournables qui raviront tous les âges. Petit-moyen-grand, chacun a sa place dans l'univers de Pierre Perret, "ouvrier" de La Chanson Française.

● **JEUDI 10 FÉVRIER**

**A l'Espace Tino Rossi
À 20h45**

Chanson

Tout public

Tarif Spécial :
adulte 20 euros/
Cart'Opèn 15 euros
enfant 15 euros/
Cart'Opèn 11 euros



★ Site.web.Mairie

Retrouvez l'information municipale
sur www.pennes-mirabeau.org

Le conseil

edito
délibérations

Vie pratique

infos utiles
associations

Environnement

protection
infos utiles
associations

Jeunesse

affaires scolaires
transports

Culture et loisirs

expositions
activités

es Pennes-Mirabeau
Commune de 13 000 habitants

Accueil > Plan du site > Contacts

Le Conseil Vie pratique Environnement Patrimoine Jeunesse Culture & Loisirs Sports Economie Marchés publics

SOCIETE
Téléthon
Les 3 et 4 décembre
Mobilité réduite, motivation forte

Handicap
Mobilité réduite, motivation forte

Europe
Le Conseil Municipal dit non à la Turquie

ACTUALITE
Environnement
Nez pour mieux vivre

Chants de Noël
Nobis des belles provinces

CDC - atelier de théâtre
On peut encore s'inscrire ...

Syndicat d'initiative
Succès d'une exposition gourmande

ETIC
Inscriptions aux stages informatiques

Le dossier de ce mois isole une large place à l'évocation de l'action de notre municipalité cette année. Il n'est pas possible de décrire en détail un an de l'activité des services d'une commune de 20 000 habitants...

Au revoir 2004 !
Album d'une année fertile en images novatrices

VOTRE VIE
Ballet de L'Europe
"Mésite" aux Pennes-Mirabeau

Le club des Dauphins vous informe

Seniors
Bienvenue à la retraite

Halloween
Un soir pour hanter et sortir

11 novembre
Souvenir de la "der des der"

Ecole municipale de musique
Invitation aux balades

Abonnement à l'agenda culturel et sportif des Pennes-Mirabeau

La revue municipale

La Communauté du Pays d'Aix
Le Conseil général 13
La Région PACA

Don du sang
Numéros d'urgence
Médecins de garde

Météo
Qualité de l'air

Infos trafic

Marchés publics

fournitures
travaux
services

Economie

infos utiles

Sports

activités

Conseil

Vie pratique

Environnement